



**Etoile Sportive
des Champions**
ARGENTEUIL



RANDONNÉE PEDESTRE DU DIMANCHE

64 rue du Moulin Sarrazin, ARGENTEUIL

Tel 01 39 61 11 66

Site internet : esc-argenteuil.fr

Responsable : Michèle DECOUTURE
01 39 82 52 67, 06 37 07 88 02
m.decouture@orange.fr

PROGRAMME SEPTEMBRE OCTOBRE 2021

INFORMATIONS

Longueur des trajets

Courte, c'est 8 ou 9 km, **Longue**, 13 ou 14 km, **Moyenne** : 10 km

Rendez-vous : RV : RV 1 le Dimanche à **8 h 20** au siège de l'ESC sauf indication contraire (pour des problèmes de voisinage, **ne pas se garer devant l'ESC**). Pour les personnes qui viennent en voiture, prévoyez un certain temps pour trouver une place pour vous garer.

Le départ est à 8h30, il faut prévoir le temps de répartition dans les voitures !

En raison des règles sanitaires, nous souhaitons limiter le nombre d'occupants des voitures à 3 (1 conducteur + 2 passagers), nous aurons donc besoin de **plus de voitures** que l'année dernière. Il sera possible d'être 4 (1 conducteur et 3 passagers) si le conducteur et les passagers l'acceptent. **Masques** obligatoires.

Pass sanitaire : Non obligatoire pour la rando, il sera demandé pour rentrer dans le local de l'ESC, une seule fois pour toutes.

Organisation covoiturage : Nous maintenons l'organisation adopté l'année dernière : mail le vendredi avec demande de réponse pour savoir qui vient et avec quelle voiture.

Après-midi inscription : Samedi 28 Aout

Forum : le Samedi 11 Septembre de 10 h à 18 h, au parc des Berges

En cas de malaise : il serait bon que les personnes qui prennent un traitement particulier nous le signalent et aient l'information sur elles : en cas de malaise nécessitant l'intervention des secours, cela permettrait de répondre aux questions des pompiers. Ayez aussi dans vos papiers le n° d'une personne à prévenir en cas de besoin.

BONNES RANDOS A TOUS

Michèle

Règlement intérieur de la section Randonnée pédestre du Dimanche

Règles Générales

- Les randonnées sont proposées aux membres de la section RANDONNEE PEDESTRE DU DIMANCHE de l'association "Etoile Sportive des Champions , ESC" à jour de leur cotisation.
- Toutefois il est admis que les nouveaux arrivants participent à une sortie avant de prendre leur inscription.
- Les cotisations couvrent une période allant de la date d'inscription officielle à l'ESC à la fin de la saison sportive en cours.
- Les cotisations comprennent l'assurance tourisme pédestre contractée par l'ESC. Elles ne couvrent pas les risques de trajets en voiture.
- Le transport des randonneurs en voiture particulière du point de RV1 au point RV2, ainsi que ceux partant d'un point quelconque directement au point RV2, est effectué à titre bénévole par les randonneurs participant à la randonnée.
- Le paiement des cotisations doit être effectué selon le règlement général de l'ESC.

Randonnées

- Toutes les randonnées sont préparées par des animateurs bénévoles diplômés de la F.S.C.F (Fédération Sportive et Culturelle de France) ou en instance de formation.
- Elles figurent sur un programme établi pour un bimestre, remis ou adressé par mails ou courrier à chaque membre inscrit à la section.
- Tout randonneur présent à la sortie et ayant réglé sa cotisation doit être porteur de la carte de membre de l'ESC qui lui a été remis lors de l'inscription,
- Les nouveaux arrivants, venant à leur première sortie, doivent se présenter à l'animateur du jour.
- Le rôle de l'animateur commence au point nommé RV1 dans le programme, et prend fin au point d'arrivée de la randonnée.
- Les animaux domestiques ne sont pas acceptés, à l'exception des éventuels chiens guides d'aveugles.

Pendant la marche

- Tout randonneur doit suivre les directives de l'animateur, notamment pour ce qui concerne les règles de circulation sur route bitumée, traversée de route, de toute décision que l'animateur jugera nécessaire, particulièrement en cas de carence d'équipement du randonneur.
- A défaut le randonneur serait immédiatement considéré comme randonneur indépendant, circulant sous sa propre responsabilité et dégageant par ce fait l'association de la sienne.
- Tout problème rencontré par un randonneur du groupe, fatigue excessive, ampoule, mal au dos etc.. doit être immédiatement porté à la connaissance de l'animateur.

Le présent règlement figurera sur chaque programme de la saison et sera apposé au panneau d'information consacré à la RANDONNEE PEDESTRE DU MARDI au siège de l'Etoile Sportive des Champions

Toute inscription à la section RANDONNEE PEDESTRE DU DIMANCHE de l'Association "Etoile Sportive des Champions" implique l'adhésion de fait du présent règlement.

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

COURTE UNIQUE MICHELE : Forêt de Marly le Roi, coté Chambourcy

RV 2 9h15 : Parking étoile de Montaigu : de la RN 13 direction du lycée agricole, on ne peut pas tourner directement à gauche, il faut aller jusqu'au rond-point et revenir

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

C'est la journée du patrimoine. Dans l'incertitude, nous prévoyons 2 randos. Selon ce que nous pourrions organiser, il y aura peut-être des modifications.

COURTE JANINE : Luzarches, de hameaux en lavoirs.

LONGUE ERIC : Chars

RV 2 9h15. Gare de Chars

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

COURTE MICHELE : Marines

LONGUE DOMINIQUE : Condécourt, Saillancourt, château de Villette

RV 2 9h15. Parking à droite, à l'entrée de Condécourt, D 28

DIMANCHE 3 OCTOBRE

COURTE JANINE : Mézière, Vallangoujard

LONGUE ERIC : Frouville

RV2 : 9h15, Eglise de Frouville

DIMANCHE 10 OCTOBRE

UNIQUE MOYENNE JEAN : Auvers sur Oise

RV2 : 9h15, Cimetière d'Auvers

DIMANCHE 17 OCTOBRE

COURTE MICHELE : Forêt de Saint Cucufa

LONGUE DANIEL : Domont, château d'Ecouen

RV2 : 9h15, Domont, parking rue du maréchal Joffre (D 44) niveau place Gambetta, avant le rond-point et le cimetière.

DIMANCHE 24 OCTOBRE

COURTE JEAN : Forêt de L'Ile -Adam, porte de Baillet

LONGUE DOMINIQUE : Forêt de Chantilly, les étangs de Commelles

RV2 9h15 : Parking des étangs : Tourner à gauche dans Coye la Forêt. Au bout de la route, avant l'étang, parking en haut à droite

DIMANCHE 31 OCTOBRE

COURTE JANINE : Labbeville, Nesles la Vallée

LONGUE DANIEL : Cléry en Vexin

RV2 9h15 : D 14, sortie 18, Cléry en Vexin, au rond-point, tourner à gauche, le parking est tout de suite à droite le long de la Grand-rue des Tavernes

NOS NUMEROS DE PORTABLE

Il est recommandé d'avoir le votre allumé en cas de besoin

Portables :

Jean : 06 72 48 14 41

Michèle : 06 37 07 88 02

Daniel : 06 99 82 28 98

Dominique : 06 76 19 64 74

Éric : 06 37 28 01 19

Jeanine : 07 89 23 01 88